

D'où viennent les difficultés du commerce extérieur français ?

Le commerce extérieur demeure le point faible de l'économie française. Après avoir enregistré un solde négatif de 31 milliards de francs en 1987, la balance commerciale a de nouveau accumulé les déficits sur la plupart des mois de 1988 (27 milliards au total de janvier à octobre). Et le signe le plus inquiétant est la dégradation du solde industriel qui est devenu déficitaire depuis l'an dernier. Au-delà des variations conjoncturelles, il convient de prendre du recul pour comprendre la signification de cette situation⁽¹⁾. Deux facteurs jouent à cet égard un rôle déterminant :

- l'orientation géographique des exportations françaises fait que le contexte international exerce sur elles un effet très négatif dans les années quatre-vingt alors qu'il les avait favorisées dans les années soixante-dix;
- l'absence presque totale de spécialisation sectorielle se traduit, pour l'industrie française, par des pertes de parts de marché qui sont continues depuis 1973.

Les composantes de l'évolution du solde industriel

Depuis vingt ans, l'évolution du solde industriel français est due beaucoup plus aux exportations qu'aux importations. En effet, par rapport au commerce mondial, la part des importations est restée relativement stable tandis que les exportations ont subi de fortes fluctuations. Sur chaque sous-période, la variation de la part globale des exportations industrielles françaises peut être séparée en deux composantes :

- a) la première résulte de la croissance plus ou moins rapide des marchés élémentaires, détaillés par pays importateur et par produit⁽²⁾, en supposant que la part de la France sur chacun de ces marchés reste inchangée vis-à-vis des autres exportateurs (effet de la structure initiale);
- b) la seconde correspond à la performance d'ensemble de la France lorsqu'elle gagne (ou perd) des parts vis-à-vis des autres exportateurs sur chacun des marchés élémentaires⁽³⁾.

Par rapport au commerce mondial de produits industriels et sur trois sous-périodes, les résultats de la France sont comparés à ceux de l'Allemagne fédérale dans le graphique A. De 1967 à 1973, le gain français à l'exportation résultait surtout d'une structure initialement favorable, cependant que la performance sur les marchés élémentaires était légèrement positive. De 1973 à 1980, la performance est devenue négative, mais elle a été plus que compensée par le fait que la France exportait sur des marchés qui étaient alors porteurs. Or, de 1980 à 1986, les deux composantes jouent de façon similaire : la performance devient encore plus négative, et le retournement de l'effet de structure s'y ajoute en engendrant au total un recul sévère (- 9,9 millièmes du commerce mondial).

L'évolution de l'Allemagne fédérale se distingue nettement de celle de la France. Aux forts gains de 1967 à 1973 succèdent des pertes très élevées de 1973 à 1980 (- 21,2 millièmes), dues pour l'essentiel à des performances négatives sur les marchés élémentaires. Mais tandis que l'effet de structure

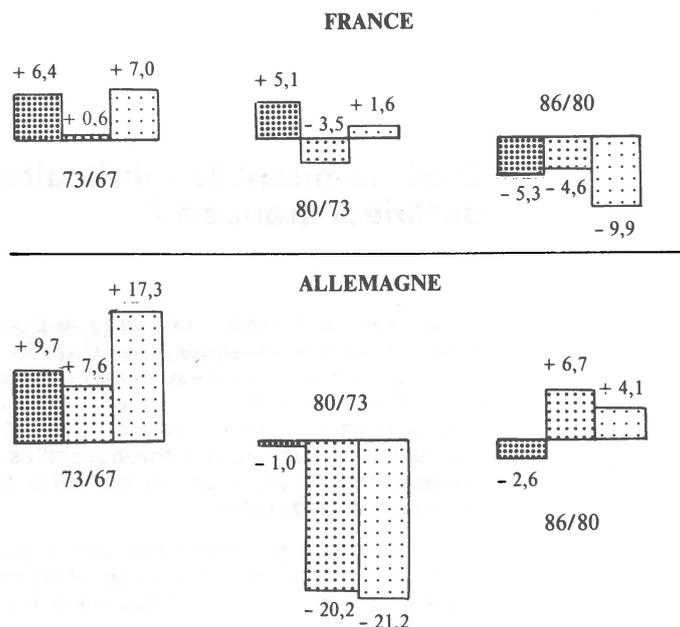
(1) Cette Lettre résume les résultats d'une étude sur la spécialisation internationale de l'industrie française, effectuée pour le Commissariat général du Plan. Celle-ci se rattache à un rapport plus général du CEPII, par Gérard Lafay et Colette Herzog, avec Loukas Stemitsiotis et Deniz Unal, qui paraîtra en janvier 1989 aux éditions Economica sous le titre *Commerce international : la fin des avantages acquis*.

(2) Le calcul, qui dépend de la nomenclature retenue, est effectué au niveau le plus fin de CHELEM (32 zones et 50 catégories de produits industriels).

(3) Par simplification, on utilise ici l'expression « part de marché » dans son acception la plus courante (partage des importations entre les fournisseurs étrangers). En fait, les marchés intérieurs se partagent à la fois entre les fournisseurs nationaux et les fournisseurs étrangers.

GRAPHIQUE A
**Décomposition de la variation de part
à l'exportation de produits industriels**
(en millièmes du commerce mondial)

■ Effet de la structure initiale ■ Performance sur les marchés ... Variation totale



Source : CEPII, base CHELEM-Commerce international.

joue toujours négativement de 1980 à 1986, bien qu'à un degré moindre que pour l'économie française, l'industrie allemande regagne alors des parts de marché et parvient à redresser sa situation (+ 4,1 de variation totale).

2
**L'orientation africaine :
fait perdre
38 milliards de francs...**

Particulièrement favorable à la France dans les années soixante-dix, l'effet de la structure initiale s'est mis à la pénaliser lourdement dans les années quatre-vingt. Par rapport à 1980, l'effet sur les exportations industrielles françaises de 1986 (- 5,3 millièmes du commerce mondial) correspond à des pertes dont le montant s'élève globalement à 55 milliards de francs.

Le retournement de cet effet tient au bouleversement de la géographie économique mondiale depuis 1980. On peut ainsi confronter l'intensité relative des exportations de la France et de l'Allemagne à destination de dix grandes zones partenaires, en classant celles-ci en ordre décroissant suivant le dynamisme de leurs importations de produits industriels entre 1980 et 1986 (graphique B). La France se trouve doublement pénalisée : moins présente que l'Allemagne sur les marchés porteurs (États-Unis, Asie en développement), elle subit de plein fouet le recul des marchés sur lesquels elle est bien placée (Afrique, Golfe, Amérique Latine). A elles seules, les pertes découlant de l'évolution des pays africains atteignent 38 milliards de francs.

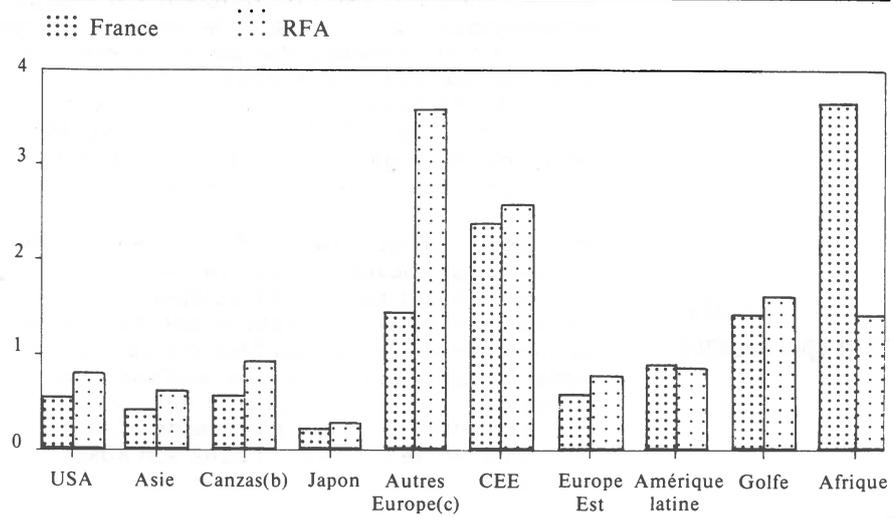
D'un tel constat, on pourrait conclure hâtivement que la France a intérêt à changer l'orientation géographique de ses échanges en délaissant le continent africain. En réalité, les pays partenaires ne se choisissent pas de la même façon que les produits, car ils sont le fruit conjoint de la géographie, de l'histoire, de la langue et de la culture. Pour de multiples raisons, qui ne relèvent pas directement de la sphère économique, il serait suicidaire de laisser l'Afrique demeurer dans son état actuel de sous-développement.

3
**... et les pertes
sur les marchés
européens 36 milliards**

Tandis que la première composante s'est brutalement retournée avec le changement de décennie, la dégradation de la seconde est plus ancienne puisque le recul de l'industrie française sur les marchés élémentaires est apparu depuis 1973. Le graphique C retrace l'évolution comparée des performances françaises et allemandes, en distinguant les partenaires d'Europe occidentale et ceux des autres zones.

Les principales pertes de parts de marché de la France à l'exportation se concentrent sur l'automobile, le textile et la mécanique. Si l'industrie française avait maintenu ses parts de 1980, le montant de ses exportations de 1986 aurait

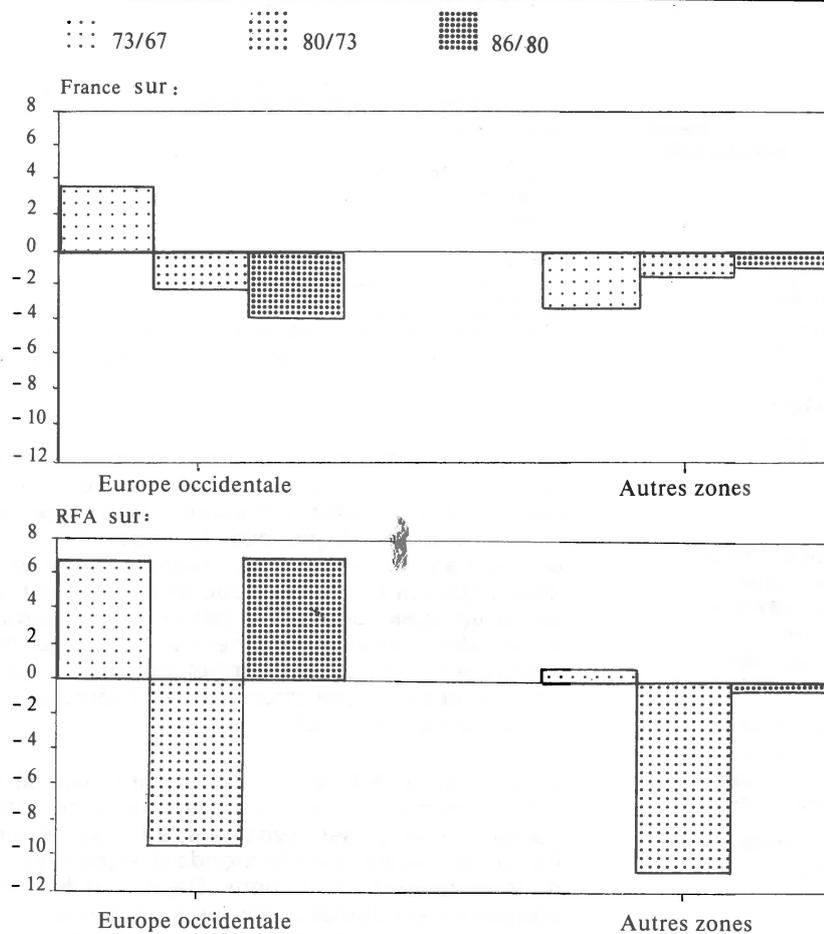
GRAPHIQUE B
Intensités relatives des exportations
industrielles à destination
de dix grandes zones (a)



(a) Les intensités relatives sont celles de l'année 1980 (voir méthodologie dans le rapport cité). Les zones partenaires sont classées en ordre décroissant suivant le dynamisme de leurs importations entre 1980 et 1986.
(b) Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.
(c) Pays ouest-européens hors CEE.

Source : CEPII, base CHELEM-Commerce international.

GRAPHIQUE C
Répartition géographique
des performances*



* En milliards du commerce mondial de produits industriels.
Source : CEPII, base CHELEM-Commerce international.

été plus élevé de 49 milliards de francs, dont 36 sont imputables à la seule Europe. Dans cette zone, les performances de l'industrie française manifestent une dégradation accélérée depuis 1973. Sur les marchés extra-européens, en revanche, les performances sont négatives dès la fin des années soixante, mais la tendance s'améliore grâce à de multiples mesures d'aide à l'exportation.

Le cas allemand est très différent car les gains ou pertes sont davantage synchronisés sur l'Europe et le reste du monde. Aux gains de la première sous-période succèdent des pertes sévères sur tous les marchés entre 1973 et 1980, au moment où l'on pouvait observer un processus de « désindustrialisation ». Il est frappant d'observer que si l'Allemagne regagne des parts de marché de 1980 à 1986, ce gain est imputable exclusivement à l'Europe. En l'occurrence, le gain allemand s'opère aux dépens des pays voisins, plus de la moitié provenant des pertes françaises ⁽⁴⁾.

4
Le refus
de la spécialisation

Pour expliquer les pertes continues de parts de marché de l'industrie française, on invoque souvent l'insuffisance de « compétitivité ». Mais globalement, vis-à-vis de nos partenaires européens, on ne peut noter aucune dégradation tendancielle de la compétitivité par les prix, puisque les réajustements opérés périodiquement au sein du SME ont compensé les écarts d'inflation ⁽⁵⁾. Et si l'on parle de compétitivité « tous azimuts » au niveau micro-économique, sans insister sur le caractère sélectif qui est inhérent à la spécialisation, on risque de commettre un grave contresens. Car la faiblesse principale de l'industrie française réside aujourd'hui dans son absence presque totale de spécialisation sectorielle.

Ce phénomène est illustré par le tableau 1 qui retrace, pour les principaux exportateurs de produits manufacturés, l'intensité de la spécialisation par rapport au Produit intérieur brut. Les pays les plus spécialisés figurent au-dessus de quinze millièmes : ce sont les pays de petite taille tels que les NPI d'Asie (Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong, Singapour) ou les Pays-Bas. Entre cinq et quinze millièmes figurent la majorité des pays retenus. Seuls deux pays, très peu spécialisés, apparaissent en-dessous de cinq millièmes : d'une part les États-Unis, ce qui est logique en raison de leur taille, d'autre part la France qui n'a pas les mêmes dimensions.

TABEAU 1
Intensité
de la spécialisation *

(en millièmes du PIB correspondant)	1967	1986
NPI d'Asie.....	23,3	31,9
Pays-Bas	11,7	18,2
Allemagne fédérale	11,9	13,4
Belgique et Luxembourg.....	12,1	10,7
Italie	6,7	11,1
Japon	8,6	8,5
Iles britanniques	10,8	6,8
États-Unis	2,0	3,8
France	3,1	3,7

* Ecart-type de l'indicateur d'avantage comparatif au niveau des filières, énergie exclue.

Source : Commerce international : la fin des avantages acquis (op. cit.).

Si l'industrie française a perdu continuellement des parts de marché depuis quinze ans, c'est parce qu'elle a volontairement dispersé ses forces en cherchant à exporter une gamme trop large de produits. Ses exportations sont fragiles cependant que, pour la plupart des produits, elles sont compensées par un montant similaire d'importations. Ce n'est qu'en privilégiant certains créneaux que les entreprises peuvent percer sur le marché international, en créant des avantages comparatifs par un effort permanent pour utiliser au mieux leurs atouts dans un environnement en perpétuel mouvement. Le renforcement des avantages comparatifs permet ensuite de construire de puissants pôles, qui sont susceptibles de structurer les filières de production et d'entraîner l'ensemble du tissu industriel.

La situation présente de l'économie française manifeste un refus de la spécialisation internationale. Profondément ancré dans les comportements du corps social — entreprises, syndicats, administrations — ce phénomène constitue un handicap majeur dans le monde d'aujourd'hui, car la France se singularise ainsi dans le concert des nations. Dans tous les pays qui ont choisi de s'ouvrir à la concurrence internationale, plus personne ne se pose la question de savoir s'il faut se spécialiser. A partir du moment où l'on a préféré l'ouverture des frontières à l'autarcie, l'impératif de spécialisation l'emporte inéluctablement.

(4) Le redressement de l'industrie allemande en Europe, depuis le début des années quatre-vingt, n'est que le reflet des faiblesses françaises : restant axée sur ses points forts traditionnels, l'Allemagne est surclassée par la montée continue du Japon et des autres pays asiatiques sur les produits à forte demande et de haute technologie. Voir Commerce international : la fin des avantages acquis (op. cit.).

(5) Ce constat sur les évolutions ne préjuge pas le diagnostic que l'on peut porter sur les niveaux des taux de change réels.

Rédaction :

Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales,
9, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.
Tél. (1) 48-42-64-64

Rédacteur en chef :
Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française.
Abonnement d'un an
(8 numéros) : 186 F (France).
215 F (Etranger).
26 F (suppl. pour envoi
par avion).

Commande adressée à :
La Documentation française.
124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
de la facture.

Directeur
de la publication :
Jean-Michel Charpin.

CPPP n° 1462 AD.
4° trimestre 1988.
771-Décembre 1988.

Imp. Louis-Jean - GAP

Imprimé en France.